

Journée internationale de la biodiversité : le CESE rappelle son avis voté en 2011 : « La biodiversité, relever le défi sociétal »

Dans le cadre de la Journée mondiale de la biodiversité, qui aura lieu le 22 mai 2012, le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), rappelle ses recommandations au Gouvernement qui a adressé en 2011, au CESE, sa première saisine environnementale sur ces enjeux pour lesquels la France est engagée à agir conjointement au niveau international, européen, national et local. Ainsi le 28 juin 2011, l'avis de la section de l'environnement « la biodiversité, relever le défi sociétal », rapporté par Marc Blanc (groupe CFDT) a été voté au CESE, partant notamment du constat que 60% des services fournis par les écosystèmes sont dégradés ou utilisés de manière non durable, que 75% des stocks halieutiques sont surexploités ou significativement réduits, ou que 75% de la diversité génétique des cultures agricoles ont été perdus dans le monde depuis 20 ans.

Pour le CESE, *« longtemps, la biodiversité a été présentée uniquement comme la préservation d'espèces emblématiques, alors qu'elle recouvre la diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes, et leurs interactions. Nous avons souhaité, à travers cet avis, encourager toutes les politiques publiques à reconsidérer notre rapport au vivant afin d'assurer un autre développement économique, social et environnemental »*.

Dans cet avis, le CESE recommande notamment de soutenir et d'accroître la mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques, sociaux et environnementaux autour de cette question, en commençant par l'Etat. Le CESE recommande d'accroître également la mobilisation des collectivités territoriales ou les efforts en faveur de la recherche et de l'éducation, de reconnaître et valoriser la richesse en biodiversité des Outre-mer, ou encore d'améliorer et élargir la gouvernance.

L'ensemble des préconisations du CESE, ainsi que l'avis dans son intégralité sont disponibles sur lecese.fr.

Contact presse

presse@lecese.fr
Sylvaine COULEUR - 01.44.69.54.05 - 06.99.37.63.48 | sylvaine.couleur@clai2.com
ou Charles SAVREUX - 01.44.69.54.12 | charles.savreux@clai2.com

Conseil Economique Social et Environnemental
9, place d'Iéna - 75775 Paris cedex 16
www.lecese.fr